

À la FM, travailler plus le dimanche pour suivre la demande de production

La montée en cadence du moteur DVR (diesel) annoncée l'an dernier se vérifie : la production de la FM est passée de 400 moteurs par jour en janvier à 1 700 en septembre. Pour y faire face, la direction a fait une demande de dérogation au repos dominical pour un an.

PAR DAVID CIERNIAK
bethune@lavoixdunord.fr

DOUVRIN. Lors d'un récent comité social et économique (ex-comité d'entreprise), la direction de la Française de Mécanique a présenté une demande de dérogation au repos dominical. Une procédure motivée pour faire face à une montée en cadence du moteur DVR (diesel), le dernier sorti de PSA. À Douvrin, sa production est passée de 400 moteurs par jour en janvier, 700 en mai, 1 250 en juillet à 1 700 en septembre. Une montée en puissance « accompagnée par un renfort de personnel puisque l'effectif a été plus que doublé depuis le début d'année, passant de 125 en janvier 2018 à près de 400 en septembre », assure la direction. 400 contrats « tous confondus », précise-t-elle, « sans donner précisément la coloration de ces derniers. « Il y a des CDI PSA, CDI intérim, des intérimaires », explique Mathieu Sanguinetti, DRH.

MAJORATION SALARIALE ET RECOURS AU VOLONTARIAT

Sur la chaîne de production, cela se traduit notamment par la mise en place d'équipes « de week-end » en production ou en maintenance. Des mesures qui pourraient ne pas suffire pour « faire face à la demande commerciale ». « Cette réactivité est primordiale pour garantir l'avenir, respecter nos

clients et se préserver dans un secteur très concurrentiel », estime la direction. Elle a donc présenté une organisation prévoyant « des séances supplémentaires dans la nuit du dimanche à lundi, de 21 h 30 à 5 h ». Près de 400 personnes pourraient être concernées, du 19 novembre 2018 au 18 novembre 2019. Une dérogation du travail du dimanche en cadre par un accord d'entreprise qui stipule « un strict recours au volontariat ». La direction propose en contre-

« Cette réactivité est primordiale pour garantir l'avenir, respecter nos clients et se préserver dans un secteur très concurrentiel. »

partie « une majoration salariale de 21 % sur l'ensemble du poste, à laquelle il faut ajouter une majoration forfaitaire de 100 % pour les heures de travail du dimanche, jusqu'à minuit. Puis de 50 % à partir de minuit jusqu'à lundi matin. » Pour la DRH, cette organisation est mieux adaptée « sur le plan physiologique », car le fait de commencer le travail à 21 h 30 au lieu de minuit est davantage adapté. Avec également, toujours selon la DRH, un intérêt « économique », puisque les salariés seront mieux rémunérés sur l'ensemble du poste. Cette demande de dérogation et



PHOTO BAZIZ CHIBANE

son application ont été adoptées par les représentants du personnel par 14 voix (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) contre 5 (CGT).

La Direccte (Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) doit désormais donner son avis et le transmettre au préfet, qui autorisera ou non cette dérogation. ■

1 700

C'est le nombre de moteurs DVR (diesel) que produit par jour la Française de Mécanique.

La CGT s'oppose à cette dérogation

Si quatre syndicats (CFDT - CFTC - FO - CFE-CGC) ont donné un avis favorable à cette dérogation, la CGT s'y oppose. La centrale syndicale, sortie première des urnes aux dernières élections professionnelles, y voit « un allongement d'horaire pour les salariés de nuit ».

« RENFORCER LES ÉQUIPES EXISTANTES »

Régis Scheenaerts et Fabrice Jamart mettent en avant le volet santé. « Les études médicales le disent, l'horaire de nuit est néfaste pour la santé. » Ils dénoncent « les pressions pour imposer le travail de nuit ». D'autant que le personnel est, selon la CGT, davantage exposé puisque « plus d'un ouvrier sur trois sur les lignes de production a un contrat précaire et sur les

lignes d'assemblage, c'est 72 %. Dire que ça se fera sur la base du volontariat y compris pour les intérimaires, contrats pros ou apprentis, c'est se moquer du monde ! »

Régis Scheenaerts et Fabrice Jamart regrettent que cette « montée en cadence prévue depuis longtemps se fasse sans embauche », mais « avec le recours aux heures supplémentaires et aux samedis obligatoires ». Ils appellent « les 206 CDI en moins de juillet 2017 à juillet 2018 et seulement neuf embauches en 2018 (la direction parle de 43, lire ci-contre) ». Parallèlement, ils notent une augmentation « de 110 % de recours aux contrats précaires en un an, avec 570 contrats précaires, dont 370 intérimaires ». Et des « semaines qui vont de 43 à 50 heures ».



Fabrice Jamart et Régis Scheenaerts, représentants la CGT, réclamation des embauches.

« Nous demandons d'embaucher le personnel en conséquence, de renforcer les équipes existantes et transformer en vrais CDI les contrats précaires », signe la CGT. ■

43 CDI EN 2018

Le responsable des ressources humaines précisait qu'actuellement une campagne de recrutement a lieu à la FM. « Elle est pratiquement bouclée, il nous reste treize recrutements à effectuer, ce sera fait pour début décembre », indique Mathieu Sanguinetti. « Cette année, nous embauchons 43 CDI », précise le responsable. Trois dans l'encadrement, vingt ouvriers professionnels, vingt opérateurs polyvalents... la moitié de ces salariés sera affectée à la ligne DVR.